



ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille de route pluriannuelle

du conseil
academique
des savoirs
fondamentaux

La création des Conseils académiques des savoirs fondamentaux répond aux priorités nationales précisées par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (Bulletin officiel n°2 du 12 janvier 2023) pour assurer 100% de maîtrise des apprentissages fondamentaux sur le territoire national.

Les CASF viennent opportunément préciser et renforcer le cadre de la réflexion engagée par le comité stratégique académique savoirs fondamentaux déjà installé dans notre académie.

Présidé par monsieur le recteur, le CASF est composé du secrétaire général académique des directeurs académiques des services de l'éducation nationale et de leurs adjoints, du directeur de l'EAFC, des doyens de l'inspection, d'inspecteurs 1^{er} et 2nd degré, de chefs d'établissement, de directeurs et de professeurs formateurs. Il accueille aussi des membres de l'INSPÉ et des chercheurs. Inscrit dans les axes du projet d'académie, son objectif est de mettre en synergie les actions des différents groupes de travail qui œuvrent à différents niveaux du territoire académique, au service du parcours de l'élève.

La feuille de route du conseil académique doit ainsi faciliter et renforcer les stratégies pédagogiques définies par les équipes éducatives pour répondre à la diversité des besoins identifiés dans les classes, dans l'optique d'améliorer l'apprentissage chez les élèves des savoirs fondamentaux et de renforcer leur enseignement. Le déploiement des plans mathématiques et français, ainsi que le développement des projets innovants dans les réseaux académiques structurant notre territoire, en sont des leviers essentiels et complémentaires. L'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route s'appuiera notamment sur le tableau de bord du suivi des résultats, notamment aux évaluations nationales, des élèves du CP à la seconde. Elle est établie pour cinq années et se décline suivant trois axes :

Axe 1

Renforcer le pilotage pédagogique et l'expertise des enseignants en mobilisant la recherche collaborative et les outils de suivi des résultats des élèves

1.1 En s'appuyant sur le partenariat académique avec le pôle de recherche AMPIRIC

Le partenariat de l'académie avec AMPIRIC (Aix-Marseille - Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation), porté par l'école académique de la formation continue, est un appui très conséquent au développement professionnel des enseignants au service de la réussite des élèves. AMPIRIC vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire en développant, expérimentant, diffusant des approches pédagogiques innovantes. Le projet vise à renforcer la mise en réseau entre terrain, formation et recherche. Les chercheurs participent à la formation des enseignants et des formateurs, et des projets de recherche collaborative se déploient sur le territoire académique. Les plans français et mathématiques font aussi l'objet d'une recherche collaborative plus vaste qui poursuit plusieurs objectifs : identifier les évolutions induites par ces plans sur les compétences et gestes professionnels de l'enseignant ; mesurer leur impact sur les apprentissages des élèves.

1.2 En mobilisant l'ensemble des données fournies par les évaluations nationales exhaustives et en facilitant leur accès pour l'ensemble des équipes éducatives

Ces évaluations sont un outil qui permet aux enseignants de définir leur projet pédagogique en complément des besoins des élèves observés en classe. Elles permettent de les identifier grâce aux résultats obtenus lors des tests nationaux dans différents domaines ou compétences pour

une cohorte, mais aussi dans la durée. Si les observations sur le terrain sont fondamentales, le développement des évaluations nationales permet aux chercheurs de mesurer l'impact des plans de formation en regard de l'évolution des résultats des élèves.

Si le Conseil académique des savoirs fondamentaux s'appuie sur ces données pour cibler et évaluer son action, il a vocation à faciliter et à encourager leur lecture et leur utilisation par les professeurs, pour consolider leur diagnostic pédagogique. À cet égard, les applications en ligne de suivi élaborées par les services académique et de région académique, avec l'aide des acteurs de terrain, constituent une ressource à exploiter notamment en éducation prioritaire.

Dans cette même perspective, le Conseil académique des savoirs fondamentaux conçoit les formations de formateurs, ainsi que celle des personnels d'encadrement, de manière à ce qu'ils se familiarisent au maniement de ces outils et à la lecture des résultats affichés. Il encourage les directoires et les conseils pédagogiques des réseaux aussi bien que les conseils-écoles-collège ou les conseils de cycle, à s'appuyer sur ces différents tableaux de bord et à se fonder sur leur analyse pour mieux identifier les besoins et préciser leur projet pédagogique.

Axe 2

Installer les plans mathématiques et français dans la durée, les déployer au sein de l'inter-degré

2.1 En développant et en structurant les apports des plans mathématiques et français

L'échange de pratique étayé par des pairs experts et la co-observation sur le mode de la « lesson studies » est au cœur des modalités de formation en « constellation » proposées par les plans mathématiques et français. Ces modalités sont particulièrement appréciées par les enseignants car elles font de la classe un « territoire apprenant ». Elles doivent aussi leur succès à la qualité professionnelle des formateurs référents de constellations, qui bénéficient notamment d'un plan de formation conséquent. Le Conseil académique des savoirs fondamentaux soutient l'effort qui est tenu depuis maintenant trois ans, en partageant et en renforçant les stratégies départementales efficaces, en concevant des parcours de formation de formateurs qui répondent à leurs besoins, et notamment à ceux des nouveaux référents mathématiques et français. Il veille notamment à articuler ses contenus de formation avec ceux du Plan Maternelle et du 100% réussite en éducation prioritaire.

2.2 En renforçant le déploiement des deux plans en inter-degré

En éducation prioritaire, depuis 3 ans, notre académie, développe ces mêmes plans de formation en collège, sous la forme de « groupes de recherche accompagnés » en lettres (G.R.A.L) et en mathématiques (G.R.A.M). Il conviendra de poursuivre l'effort entrepris pour en faire bénéficier le plus grand nombre de professeurs, notamment hors éducation prioritaire, en construisant un solide parcours de formation inter-degré pour les formateurs-référents GRAM et GRAL.

La mission du conseil académique des savoirs fondamentaux est aussi de permettre aux enseignants des premier et second degrés d'accentuer leur collaboration. L'objectif d'une constellation inter-degré par circonscription, telles qu'elles ont déjà été expérimentées dans l'académie notamment en éducation prioritaire, devra être poursuivi et facilité dans chacun de nos 21 réseaux.

2.3 En harmonisant le développement des laboratoires de mathématiques

Les laboratoires de mathématiques se sont multipliés dans notre académie pour atteindre 36 laboratoires en activité ou en construction pour la rentrée 2023. En partenariat avec Ampiric, l'INSPÉ et l'IREs, ils sont un levier du développement professionnel des enseignants qui collaborent pour trouver des réponses aux besoins et aux difficultés de leurs élèves et pour pro-

mouvoir les mathématiques. La répartition des laboratoires de mathématiques sur le territoire académique met en évidence une forte concentration dans les Bouches-du Rhône et sur Avignon. Il s'agira de développer les laboratoires de mathématiques de façon plus équilibrée sur le territoire, en installant au moins un laboratoire par réseau. Des expérimentations en cours ont pour finalité de faire des laboratoires de mathématiques un élément structurant du travail inter-degré, mais aussi de la transition du collège vers le lycée.

Axe 3

Renforcer et promouvoir une culture didactique et pédagogique commune au service du parcours de l'élève

3.1 En facilitant et en diffusant l'action des réseaux académiques

Le Conseil académique des savoirs fondamentaux suit avec attention et promeut le travail mené dans les groupes de travail relatifs à l'apprentissage des fondamentaux installés dans les différents réseaux académiques, comme il s'en inspire. Les actions en réseau autour de la lecture, de l'écriture, ou de l'oral, les formations en fluence et en compréhension, les conseils pédagogiques ou les formations sur un thème mathématique (résolution de problèmes, construction du nombre, géométrie instrumentée, calcul...) menés collectivement par les acteurs territoriaux, sont facilités et encouragés, comme les actions visant à limiter et à prévenir les risques liés aux transitions scolaires : la maternelle vers le cours préparatoire, le CM2 vers la 6^e, la troisième vers seconde.

3.2 En promouvant et en assurant le suivi attentif des projets innovants sur le territoire pour construire un cycle 3 efficace

Que ce soit en éducation prioritaire, dans la grande ruralité, terrains féconds pour l'innovation et la créativité pédagogique, ou sur d'autres territoires, le Conseil académique des savoirs fondamentaux accompagne et encourage les projets impulsés par le centre national de la refondation. En lien avec les pilotes académiques et la Cardie, il s'intéresse notamment à ceux qui inscrivent la continuité du cycle 3 et le renforcement des apprentissages fondamentaux au cœur des dispositifs proposés.

À cet égard, **il soutient et suit de près la mise en œuvre de la nouvelle heure de 6^e**, avec l'appui des Inspections pédagogiques 1^{er} et 2nd degrés, en organisant des formations académiques mais aussi des mutualisations entre pilotes et entre professeurs au sein des réseaux. Il a vocation à recueillir et promouvoir les pratiques fécondes en termes d'organisation et de contenus pédagogiques pour la continuité des apprentissages et la progression des élèves.

3.3 En renforçant la synergie des actions académiques d'accompagnement

La collaboration et le partage des ressources avec l'INSPÉ permet de renforcer la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés sur l'enseignement des apprentissages fondamentaux. Les contenus de la formation des directeurs d'école font l'objet d'une attention particulière à ce sujet.

La mise en œuvre partenariale d'un plan de formation « prévention de l'illettrisme » renforcé, comme la promotion d'actions de prévention, et de remédiation viendront compléter les formations « maîtrise de la langue » intercatégorielles et interdisciplinaires dispensées à différentes échelles du territoire. En complément de l'attention portée aux dispositifs de prise en charge des difficultés linguistiques des élèves, ceux en lien avec la formation des parents d'élèves, en situation d'illettrisme ou en difficulté linguistique, feront l'objet d'un suivi particulier.